



© Shutterstock

SURVEILLER LA SANTÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU SECTEUR AQUACOLE FRANÇAIS

Pour répondre au Règlement (CE) n°199/2008 de la Commission Européenne, chaque État membre doit assurer un suivi des données comptables et extra-comptables des entreprises de pêche et d'aquaculture.

Dans ce cadre, les économistes de CAPACITÉS SAS conduisent, avec l'appui de centres de gestion, une enquête auprès des entreprises aquacoles pour le compte du Service Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Coordonner l'ensemble des parties prenantes, classer les entreprises en différents segments et en interroger un nombre représentatif au niveau national, constituent la première étape de l'évaluation menée par les experts CAPACITÉS.

Vient ensuite une phase de traitement des données, où les activités des entreprises sont mesurées à partir d'une trentaine d'indicateurs économiques conçus sur mesure pour l'évaluation.

Les résultats de ces nombreux

calculs servent à analyser et comprendre les évolutions, positives ou négatives, des équilibres financiers des entreprises de chaque segment.

Avec le SSP, CAPACITÉS rédige le chapitre français du rapport global sur les performances économiques des entreprises aquacoles lors des réunions biennales qui mobilisent l'ensemble d'experts européens contributeurs.

Grâce à ce travail, la Commission dispose d'indicateurs et peut évaluer si la politique commune des pêches mise en œuvre atteint les objectifs fixés. En fonction des résultats, elle peut ajuster ou créer les politiques de développement et d'accompagnement des secteurs pêche et aquaculture.

Pour mener à bien ce projet, les équipes CAPACITÉS ont bénéficié de l'appui du LEMNA (Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique), UMR de l'Université de Nantes, de l'IMT Atlantique, et ONIRIS. ■

VEILLE ÉCONOMIQUE POUR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

#analyse économique #statistiques #collecte données #agriculture
#pêche #aquaculture

Nécessaire à la conduite de la politique commune de la pêche, la commission européenne a lancé le programme Data Collection Framework (DCF). Cette collecte des données est effectuée de façon pluriannuelle par différents organismes afin d'évaluer la santé économique et financière des entreprises du secteur. Missionné depuis 2008 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, CAPACITÉS SAS, est le seul organisme à traiter les données économiques relatives à l'aquaculture en France.

Expertise mise en œuvre :

- Economie maritime

CAPACITÉS SAS EN BREF

Créée en 2005, CAPACITÉS SAS est la filiale privée d'ingénierie et de valorisation de la recherche de l'Université de Nantes. Elle emploie 90 collaborateurs majoritairement ingénieurs et docteurs ingénieurs, qui travaillent en lien direct avec les scientifiques des laboratoires de recherche.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Contact Développement
deveco@capacites.fr
02.72.64.88.94



Contact Communication – RP
communication@capacites.fr
06.36.13.36.56